https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2506

Bureau de l'Association-Jeudi 1er Octobre

- Actualité Evènements-Soutiens - Evènements -



Date de mise en ligne : vendredi 9 octobre 2026

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

Ci-dessous le compte rendu établi par Pascal Geiger du bureau de l'association tenu le 1er octobre.

Présents : André Bellon, Anne-Cécile Robert, Pascal Geiger, Michel Lamboley, Jean-Luc Gosse, Hugues Debotte, Noura Mebtouche, Loïck Gourdon, Salvatore Fiorino

Excusés : Didier Brisebourg, Marc Devillers, Charles Hayeck

Ordre du jour :

– Le paradoxe de l'association

– La rencontre de Bourges

– La présidentielle

Compte rendu succinct :

Les membres présents n'ont pas souhaité ajouter d'autre point à l'ordre du jour. André a, cependant, demandé à démarrer la rencontre par le 3ème point à savoir la Présidentielle, car il s'agit, de définir l'activité de l'APUC jusqu'à mars prochain. La pauvreté du débat politique actuelle nous donne à nouveau l'occasion de réaffirmer la position de l'APUC.

La présidentielle :

Celle-ci n'est pas de se positionner pour tel ou tel candidat, mais de réaffirmer la nécessité de remplacer la présidentielle par l'élection d'une assemblée constituante au suffrage universel (AB). Les Français ne sont pas dupes de l'impéritie des politiques (HD) et sont conscients que la présidentielle ne changera rien à leur situation (SF).

AB rappelle que, en 2024, l'APUC avait réuni plusieurs associations qui, à l'issue de la rencontre, avaient convenu de promouvoir un référendum dont le sujet était d'interroger les Français sur la primauté du droit national sur le droit de l'Union Européenne. C'est sur ce thème qu'il convient d'interroger les candidats.
L'idée est de les mettre face à leurs contradictions (PG). Ils sont, pour la plupart, favorables à ce statut quo juridique (HD). S'ils ne veulent pas s'engager dans ce débat, il convient alors de leur demander, par souci de cohérence avec eux-mêmes, s'ils sont favorables à la suppression de l'article 3 de la Constitution (AB) - la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce soit par ses représentants élus, soit par la voie du référendum -.

Cette question de la primauté du droit ne relève-t-elle pas du parlement plutôt que de la présidence ? (NM). Edicter le droit c'est le pouvoir du souverain. Si nous ne posons pas le sujet de la primauté personne ne le fera à notre place (ML).

Le paradoxe de l'association :

Depuis sa création, l'APUC pose de manière constante une question politique fondamentale : qui décide des règles communes et au nom de qui ? Mais comment relayer cette raison d'être identifiable reconnue par nombre

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

d’associations militantes alors que l’on constate un essoufflement de nos cercles (HD, ML) ?
JLG propose la pratique de la « capillarité », c’est-à-dire de favoriser la promotion de nos idées lors de rencontres personnelles ou professionnelles. AB rappelle l’importance de courtes vidéos. HD rappelle la création d’assemblées constituantes locales à Mayotte et aux Antilles. Mais comment faire le lien avec l’APUC afin de s’appuyer sur ces exemples et les promouvoir (AB) ?

ML évoque la nécessité de « tagger » les publications émises sur les différents réseaux afin de rendre plus visible l’action de l’APUC.

Il y a également à raviver les cahiers d’exigences (HD).

Bourges :

L’APUC organise une rencontre le samedi 21 novembre de 10h à 15h45 à la Maison des associations Salle Jean de Berry, 28 rue Gambon à Bourges.

Cette rencontre était souhaitée par les associations ayant participé aux visios qui ont conduit à la rencontre du 4 mai 2024 à Paris, puis au colloque du 10 janvier 2026. Au-delà du référendum sur la supériorité du droit national sur le droit de l’union européenne, il s’agit également de déterminer nos objectifs communs dans la période politique intense qui s'annonce.

AB remercie Michèle Fraize du cercle de Bourges pour son initiative.

La matinée sera consacrée à un échange sur les actions à mettre en œuvre pour donner force à nos objectifs dans le cadre des élections présidentielle et législatives du printemps 2027.

Un échange aura également lieu sur la question des relations internationales et de la paix, en particulier à partir du livre d’Anne-Cécile Robert « Le défi de la paix ».

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE